



ADRESSE

vendredi **6 juillet**, à **Carcassonne**,
à la Maison des Collectivités, Salle Roger Adivèze,
85, avenue Claude Bernard,
11000 Carcassonne

ACCÈS

En transports en commun, depuis la gare :
BUS n° 8, direction « Hôtel du département »,
arrêt « Maison des communes »

INSCRIPTION



Inscription obligatoire avant le 28 juin 2018

Évènement organisé par la Dreal Occitanie, en collaboration avec la DDTM de l'Aude et la DDTM du Gard.

conception : DREAL Occitanie/DA/DBC - réalisation : DREAL Occitanie/DIR/CC/Com - photo de couverture : Abaye de Baulieu-en-Rouergue; source Mossot, Wikimedia

ACCESSIBILITÉ ET PATRIMOINE un enjeu commun

Le **6 juillet 2018**
de **9h00 à 16h00**

à la maison des Collectivités,
Salle Roger Adivèze,
85, avenue Claude Bernard,
à Carcassonne

inscription obligatoire
(voir programme)



PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE

Édito

La valorisation et l'attractivité du patrimoine sont renforcées par une plus grande accessibilité; la loi de 2005 offre d'importantes opportunités en ce domaine. Elle propose de permettre à chaque individu de partager l'expérience de la découverte de bâtiments ou sites à caractère historique.

La conjugaison de la réflexion sur des propositions techniques et de la préservation du patrimoine aboutit à des solutions concertées et respectueuses des différents enjeux.

Cette réunion a pour ambition d'illustrer la concrétisation de ces démarches: faire vivre les bâtiments dans leur dimension historique, préserver leurs qualités techniques et le savoir-faire traditionnel dont ils sont issus.

Au-delà de la nécessaire adaptation pour les personnes en situation de handicap, il s'agit d'améliorer la qualité d'usage dans le cadre bâti, au bénéfice de tous, et dans le respect de nos constructions.

Cet objectif s'inscrit également dans les dispositifs de revitalisation des territoires, permettant à tout un chacun de participer de façon autonome à la vie de la cité.

PROGRAMME ❖

9H00: Accueil

9H30: Ouverture de la journée

10H15: Accessibilité et Patrimoine :
le contexte réglementaire,
les attentes des personnes en situation de handicap

11H15: L'instruction en pratique

12H30: Cocktail déjeunatoire,
(inscription obligatoire)



« si je m'inscris,
je viens ! » »

13H30: Accessibilité: vers la qualité d'usage pour tous

13H40: Illustrations à partir de retours d'expériences

14H30: L'accessibilité, au cœur des dispositifs
de revitalisation des centres urbains

16H00: Clôture de la journée



Inscription obligatoire avant le 28 juin 2018

❖ *programme susceptible de modifications*